

**QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES PREFACES DE DICTIONNAIRES
ACADEMIQUES : LA 9E EDITION DU DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE
FRANÇAISE ET LA DERNIERE EDITION DU DICTIONNAIRE DE
L'ACADEMIE ROUMAINE**

- ESTELLE VARIOT -

Aix Marseille Université, France

CZU: 81`42:81`374=133.1=135.1

DOI: 10.5281/zenodo.6837209

The author proposes to highlight the orientations present in two Prefaces of fundamental works of the French and Romanian languages, published by their respective Academies. A comparative approach to these two works testifies to a normative position and a will to maintain linguistic correctness. It also allows to specify lexical enrichment methods, during the contemporary period. Dictionaries – that have always recorded new words, concepts and ideas – have adapted to various changes, in order to maintain language renewal capacities. The objective is to show the contribution of lexicography as well as its link with lexicology and to underline the importance of their use and their consultation in language learning, in a world in constant evolution, in particular in the 21st century.

Mots-clefs : *Lexicologie et lexicographie ; préface ; Académie ; néologisme ; langues romanes ; didactique*
Keywords : *Lexicology and lexicography; preface; Academy; neologism; Romance languages; didactic*

La langue, en tant que moyen de communication et d'expression de la pensée, évolue au cours du temps, en s'adaptant nécessairement d'une part à la communauté qui l'utilise et d'autre part aux milieux et langues avec lesquels elle est en contact. À ce niveau, le lexique d'une langue, contribue à donner une image généreuse des orientations et des aspirations d'un peuple. Il permet aussi aux organismes habilités, tels que l'Académie, de constater l'usage et la correction de la langue et des termes à un moment donné, en vue de leur enregistrement. Les mots qui entrent dans une langue donnée ont une histoire, une origine et une fonction qui s'harmonisent avec les termes qui sont déjà présents dans le lexique. Les nouveaux mots – qu'il soient créés par processus interne ou empruntés et adaptés – contribuent à l'enrichissement du lexique, en vue de l'adaptation au progrès ainsi qu'aux nouvelles tendances ou innovations, dans les divers domaines de la connaissance et registres de langue. Les mots ont tous leurs propres acceptions qui peuvent varier au cours du temps, par restriction ou par amplification, ce qui peut générer, par la suite, des doublets étymologiques ou sémantiques, dans la langue.

La période contemporaine correspond à une réponse aux nouveaux enjeux de la mondialisation des échanges connectés, à la réaffirmation de certaines orientations visant, par exemple, à féminiser des noms de profession suivant différentes modalités ou à la volonté de s'adapter aux enjeux et connaissances contemporains. Face au poids dominant de certaines langues en contact, en particulier, l'anglais, nous pouvons nous demander si les modèles d'enrichissement lexicaux

gènèrent de nouveaux mécanismes spécifiques à certains registres de langue et comment ils coexistent avec d'autres plus anciens, tout en continuant d'assurer l'harmonie et l'esthétique de la langue, d'une part et l'adéquation sémantique avec la pensée des locuteurs, d'autre part.

De précédentes études que j'ai réalisées (Variot 1997 et 2020) ont souligné le fait que différents spécialistes ont démontré que nos langues actuelles, en particulier les romanes, sont le résultat, d'un point de vue technique, d'une fragmentation du latin sur des territoires différents qui a engendré un mélange savamment dosé sur un espace donné, entre des idiomes différents. Il est important de mentionner que l'un (le substrat gaulois, pour la France ; thraco-dace pour le domaine roumain etc.) s'est maintenu à une époque où le second a pénétré l'espace socioculturel du premier.

D'un point de vue historique, la naissance de nos langues romanes est attestée par des documents tels que les Serments de Strasbourg (842) et la célèbre phrase « Torna, torna, fratre » (587) ainsi que la constitution du roumain commun (V^e-VI^e siècles), antérieur à l'arrivée des Slaves qui correspond à la fin du rhotacisme. Ces documents historiques qui témoignent de formes de langues suffisamment différenciées par leur substrat respectif mais issues du latin confirment la continuité latine d'une part et le maintien de vestiges des langues autochtones, d'autre part.

L'évolution des langues laisse également entrevoir l'existence de contacts qui ont engendré des convergences et des divergences entre certains domaines linguistiques apparentés ou non, à différentes périodes, simultanément ou en décalé. C'est ainsi que l'abandon du latin au profit des langues dites « rustiques », d'abord dans l'administration et la sphère juridique, avant de concerner tous les pans de la société, résulte du constat que les locuteurs n'entendaient plus le latin et qu'il était donc de plus en plus nécessaire de recourir à des langues – issues du latin – qui soient accessibles au plus grand nombre.

Dans le domaine français, la langue ainsi fragmentée s'est ensuite répartie entre domaines « d'oïl » et « d'o(c) » au cours du Moyen-Âge. Cette partition a été rendue célèbre par le poète Dante qui a répertorié dans *De vulgari eloquentia* l'aire d'expansion du *si*, du *oïl* et du *oc* (les trois termes permettant de répondre par l'affirmative dans la partie sud de l'Europe occidentale).

Dans le cas du français, l'Édit de Villers-Cotterêts, promulgué sous François I^{er}, a consacré l'usage du français. Cependant, il a fallu attendre les travaux de Joachim Du Bellay, précurseur du groupe de La Pléiade avec Pierre de Ronsard, pour affirmer l'importance de l'utilisation de la langue vernaculaire et rompre avec les usages du Moyen-Âge, par l'usage d'une nouvelle langue, issue de l'usage du peuple.

Ce processus de dépassement des langues antiques, dans tous les domaines de manifestation de l'esprit, y compris en poésie, avec un dialecte de langue d'oïl qui s'impose progressivement dans toute la France, reçoit des échos quotidiens dans tout le monde roman car l'ensemble des langues est

confronté à un moment donné de son existence à la nécessité de mettre en adéquation la langue savante (que Dante appelait *Grammaire*) avec l'usage plus rustique.

D'un point de vue général, on note également les différentes phases de la latinisation dans l'aire romane (orientale et occidentale) – en lien avec la nécessaire intercompréhension entre les langues – qui ont entraîné l'apparition des traductions, puis des études sur les langues anciennes puis contemporaines, à divers siècles ainsi que le développement des ouvrages lexicographiques et l'évolution des méthodes visant à appréhender le fonctionnement des langues.

Par ailleurs, ces questionnements sur les systèmes linguistiques incluent, progressivement, des réflexions sur les familles de langues et sur les variétés langagières à l'intérieur des langues romanes et, parfois même, au niveau des mots. Le lexique d'une langue et les termes qui le composent deviennent des objets d'études et sont inventoriés dans des lexiques et des ouvrages plus importants en taille que sont les dictionnaires. Ces mots ont chacun leur propre existence, avec une naissance et, de temps à autre, une renaissance par le biais de dérivations, de compositions (aspect formel), d'amplifications ou de restrictions (dimension sémantique). Ils disposent aussi d'une origine simple – qui provient du latin, du substrat mais aussi des langues sœurs ou en contact sur un territoire donné (adstrats et superstrats) – double ou multiple, en fonction des emplois, notamment.

C'est dans ce sens que l'on entrevoit la difficulté de la tâche entreprise par les lexicographes qui enregistrent les différentes formes, leurs catégories grammaticales, leurs acceptions premières et diverses, leurs variations et leurs étymologies ainsi que les préconisations qui peuvent être introduites ici et là pour tel ou tel emploi ou contexte. En plus de procurer un corpus de choix aux lexicologues contemporains ou postérieurs, les dictionnaires nécessitent la mise en place d'une méthodologie spécifique qui illustre le rôle en constante adaptation du lexique à la société dont il est l'outil de communication et d'expression de la pensée.

Les Préfaces d'ouvrages lexicographiques académiques contribuent, par un raisonnement spécifique lié à ces institutions, à la mise en évidence de ces orientations, en ce sens qu'ils soulignent le fonctionnement spécifique d'une langue par rapport à d'autres et aux moyens dont on dispose pour l'analyser. Des critères sont amenés à être identifiés, de manière à faciliter l'usage des ouvrages et à mieux appréhender leur maniement. L'objectif est de faire correspondre l'outil langagier aux emplois de la vie courante ou spécialisée. Il m'est donc apparu opportun de mettre en avant cette étape fondamentale que constitue la Préface d'un dictionnaire, afin de dégager la philosophie des penseurs qui se sont consacrés à la prise de conscience de l'importance de l'outil lexicographique et à ses correspondants dans d'autres domaines, en particulier le roumain. Ceci a pour objet de mettre en évidence, d'un côté, le lien qui unit une langue et ses locuteurs et, de l'autre, les questionnements qui ont occasionné des variations et des bouleversements, susceptibles de générer un mouvement

d'adaptation des moyens employés afin de répondre aux attentes des locuteurs d'une communauté linguistique, au cours du temps, notamment, à l'époque contemporaine.

Mes recherches sur les Préfaces académiques m'ont bien évidemment orientée vers les sites des Académies respectives dont la constitution, le fonctionnement et les missions sont régies par des statuts plusieurs fois révisés.

Ainsi, l'Académie française date du XVII^e siècle « L'Académie vit depuis 1635 sur un corps de droit écrit, formé de quatre textes ayant valeur de lois et règlements » ; « L'Académie est ainsi assimilée aux cours supérieures, comme instance suprême en matière de langue. » (AF Statuts). De son côté, l'Académie roumaine, plus récente, a été fondée en 1866. « L'Académie Roumaine, la plus haute institution publique nationale de concentration, de recherche scientifique et de création, est le successeur et l'unique légataire de la Société Littéraire Roumaine, fondée en 1866, réorganisée en 1867 en Société Académique roumaine et, en 1879, en Académie Roumaine » [n. t.]⁸ (Chap. I, Art. 1 – AR Statuts).

Un autre point important à relever est que les objectifs que les deux Académies se sont fixés sont déterminés par leurs Statuts. Ainsi « La mission confiée à l'Académie française est, en premier lieu « de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possible, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences. » (Article 24 des statuts.) [AF missions]. Le site de l'Académie roumaine précise « La défense et le fait de cultiver la langue roumaine, la conscience identitaire et l'établissement des normes obligatoires de la langue roumaine ». [n. t.]⁹ (Chap. I, Art. 8 AR Statutul).

J'ajoute que la première Préface de l'ouvrage académique français (1694) précise que les objectifs de l'Académie étaient initialement de « travailler premièrement à un Dictionnaire de la langue françoise, & ensuite à une Grammaire, à une Rhétorique & à une Poétique ». Cependant, les autres œuvres pressenties seront finalement créées par d'autres organismes, avec le temps. Dans le domaine roumain, la Préface de 2010 rappelle que la constitution d'un Dictionnaire était l'objectif principal de la Société Académique « à côté de l'orthographe et de la grammaire » [n. t.]¹⁰.

Les *Préfaces* référencées dans le titre de notre intervention s'inscrivent dans la continuité de celles qui les ont précédées. Ainsi, celle de la 9^e édition [Préface : 1] cite Maurice Druon « La langue, comme la mer, toujours recommencée » fait référence à la tâche de révision des éditions précédentes débutée il y a plusieurs décennies et non encore achevée puisque la dernière lettre révisée et publiée

⁸ « Academia Română, cel mai înalt for național de consacrare, de cercetare științifică și creație, este continuatorul și unicul legatar al Societății Literare Române, înființată în 1866, reorganizată în 1867 în Societatea Academică Română și, în 1879, în Academia Română ».

⁹ « ocrotirea și cultivarea limbii române, a conștiinței identitare și stabilirea normelor obligatorii ale limbii române ».

¹⁰ « alături de ortografie și de gramatică ».

en fascicules au Journal officiel correspond à la lettre S et que le dernier mot est *sommairement*. Pour autant, elle dispose, à ce stade, d'un corpus incluant l'ensemble des lettres. La Préface appelée *Cuvânt-Înainte* de la dernière édition roumaine du *Dictionnaire de l'Académie* [AR 2010] renvoie, quant à lui, indirectement à Antoine Furetière par une citation en français « Le public est assez convaincu qu'il n'y a point de livres qui rendent de plus grands services ni plus promptement ni à plus de gens que les dictionnaires » [AR 2010 : 5]. L'édition roumaine ne se situe pas, au même stade, puisqu'elle regroupe les travaux réalisés à partir de deux corpus différents (*Dicționarul Academiei – DA* et *Dicționarul limbii române – DLR*), avec deux étapes historiques (avant 1949 et après).

Les *Préfaces* de dictionnaires permettent, de manière générale, de souligner la démarche scientifique de leurs auteurs au regard des objectifs fixés.

Ainsi, la *Préface* [1-2] de la 9^e édition – qui a commencé en 1986 – part du constat que l'accroissement des connaissances et des progrès scientifiques a engendré une augmentation substantielle du nombre de mots (60 000), par rapport à la précédente édition (28 000). Elle spécifie les principes sur lesquels l'Académie se fonde, en particulier, la nécessaire adaptation de la langue par l'élaboration d'un dictionnaire d'usage et qui réponde aux normes de la langue.

Ces trois notions apparaissent essentielles car elles renvoient ici, d'une part, à une volonté normative d'indiquer, de manière intelligible, ce qui correspond aux règles de fonctionnement de la langue. D'autre part, elles permettent de constater les différents emplois qui sont enregistrés au fur et à mesure et qui peuvent aboutir à la coexistence de plusieurs mots synonymes, dans certains cas. L'Académie s'attache à l'usage, dans un esprit de mise en avant de la langue commune aux locuteurs, ce qui écarte des mots relevant de registres très spécialisés qui peuvent être insérés dans d'autres ouvrages. Il est intéressant de noter que, dans une perspective didactique, la nouvelle édition a ajouté une rubrique « Dire, ne pas dire » [Préface : 2], afin de mieux orienter sur le bon usage qu'elle s'attache à préserver.

La *Préface* de la 9^e édition souligne également l'ajout de notices étymologiques dont l'objet est d'expliquer « la formation des mots [...] afin de mieux leur sens et leur usage présent ». La *Préface* ajoute que, pour les entrées, il est fait mention des différents registres et niveaux de langues utilisés pour les entrées, afin d'éclairer le public (Préface : 2). Ceci illustre la démarche scientifique de concourir à une meilleure compréhension du patrimoine littéraire français. Le *Dictionnaire de l'Académie* témoigne, par ailleurs, de sa volonté de correspondre aux attentes sociétales en constituant un ouvrage de référence destiné au public francophone, accessible, sous format papier mais aussi en ligne, par le biais de son nouveau site.

Le lexique étant vivant, les nouveaux mots (néologismes) sont enregistrés avec un « astérisque », tandis que ceux qui sont véritablement obsolètes et peu attestés sont parfois retirés, au

bout d'un certain temps, et suite à un processus de révision actuellement en cours pour la 9^e édition qui a également animé les éditions précédentes.

Dans le cas de doublets (ou triplets) sémantiques, l'Académie se réfère à des mots existants, fréquents à des époques plus anciennes et qui, disposant d'une utilité, prennent de nouveaux sens, ou sont concurrencés par d'autres qui sont empruntés et qui relèvent de procédés dérivatifs extérieurs. Nous pouvons nous référer, à cet égard, au mot *auteur* et à l'encart introduit dans le Dictionnaire de l'Académie « [Féminisation des noms de métiers et de fonctions] La féminisation des noms de métiers et de fonctions se développant dans l'usage, comme l'a constaté le rapport de l'Académie française rendu public le 1^{er} mars 2019, il est à noter que les formes féminines autrice, auteure, ou moins bien, auteure se rencontrent également. » (AF 9, en ligne s. v.). Tout l'enjeu est de trouver un point d'équilibre entre les aspects sociétaux et linguistiques. Ainsi, la volonté de trouver des termes correspondants à des métiers occupés par des femmes qui remportent l'adhésion de toutes les situations où des mots, déjà présents dans le lexique, sont issus de procédés de dérivations existants et d'autres formes créées tout récemment, par l'adjonction d'autres procédés dérivatifs qui concurrencent les premiers mais ne sont pas tout à fait en harmonie, à ce stade, avec la langue. La tâche est d'autant délicate quand il s'agit d'établir un choix entre une généralisation d'un suffixe par rapport à l'autre ou bien une sélection d'un suffixe, ponctuellement, en particulier pour des noms de profession occupés par des femmes qui ne disposent pas encore de dénominations spécifiques. L'entrée d'un mot dans un dictionnaire – qui plus est celui de l'Académie française – nécessite un processus de vérification et d'acceptation, dans la durée qui se doit d'envisager toutes les possibilités, pour le maintien de la langue et son adaptation aux prochains défis qu'elle aura à relever.

La *Préface* de la 9^e édition rappelle ainsi les modalités d'enrichissement lexical externe et distingue les emprunts de nécessité, en distinguant les mots qui sont bien ancrés dans le lexique et qui correspondent aux règles syntaxiques et grammaticales, tout en se donnant le temps d'introduire tel ou tel mot qui répondrait à de nouvelles aspirations ou attentes.

Un autre point très intéressant concerne la perspective graphique (et orthographique) pour laquelle l'Académie tente d'établir un point d'équilibre entre une graphie étymologique qui a marqué l'évolution des voyelles et des consonnes, notamment, et une autre, fondée davantage sur la prononciation. Tout comme elle a introduit un « astérisque » pour des mots récents, elle met en avant un « losange », pour des recommandations, dans le but continu, depuis ses débuts, d'assurer le maintien de la langue et son adaptation quand des rectifications s'avèrent nécessaires.

Du point de vue lexical également, nous observons l'emploi de certains groupes de mots, tels que « l'honnête homme du XXI^e siècle » et « la Compagnie » qui illustrent également ce processus de continuité historique et la volonté de maintenir la langue, en harmonie avec la culture. Ainsi, pour

le premier, on trouve la définition suivante « *Honnête homme*, depuis l'âge classique, désigne celui qui joint à la distinction de la culture et de l'esprit la politesse des manières. » ; tandis que le second est ainsi glosé « Corps constitué, régi par des statuts particuliers et réunissant des écrivains, des savants, des artistes, des religieux. Se dit particulièrement des académies. *Il a eu tous les suffrages de la Compagnie.* » (AF 9, en ligne s. v.).

Concernant la Préface appelée *Cuvânt-Înainte* [C-Î] du *Dicționar al limbii române* (AR 2010), celui-ci précise que l'élaboration de l'ouvrage intégral a débuté en 1906 et a duré 16 ans et que le résultat de ces travaux a été publié sous la forme de fascicules « aux frais de Sa Majesté le Roi Carol I^{er} » [n. t.]¹¹ (tome 1) et avec l'appui de la Banque Nationale de Roumanie. C'est l'occasion de rendre hommage aux prédécesseurs des siècles passés, dont A. T. Laurian et I. C. Massim, Bogdan Petriceicu Hasdeu, Al. Philippide. Cependant, c'est S. Pușcariu qui offrira au peuple roumain une édition complète.

Il est précisé que l'ouvrage se compose d'une première partie (jusqu'en 1949, lettres A-L), à laquelle S. Pușcariu a effectivement participé qui apparaît sous le sigle DA [*Dicționarul Academiei sau Dicționarul lui Pușcariu*] ; et d'une seconde, réalisée par I. Iordan, Al. Graur et I. Coteanu dont le sigle est DLR [Nouvelle Série, *Dicționarul limbii române*].

Il est souligné que les linguistes de Bucarest et de Cluj, en particulier ont repris, à partir de 1953, les travaux de S. Pușcariu, afin de réviser cette partie non encore publiée et de rédiger les lettres suivantes et manquantes (D, E, L, M, N, O). Dans cette optique, la partie révisée, préalablement effectuée par S. Pușcariu, a été insérée dans la première série du DA [C-Î : 7], hormis la lettre J. Ceci a participé à une irrégularité dans la numérotation de certains tomes, en fonction de la répartition par lettres et par séries (ancienne ou nouvelle). [C-Î : 7].

La préface, intitulée *Cuvânt-Înainte*, décrit, en plus des modalités de réalisation des volumes, la démarche scientifique entreprise, en insistant sur les finalités étymologiques d'un dictionnaire d'usage et historique, à destination d'un public éclairé qui s'ouvre aussi aux néologismes, dans sa seconde partie, suivant des principes d'usage.

Il insiste sur la volonté d'assurer la continuité en matière de maintien du lexique, en mettant en avant l'importance du choix des mots, des définitions et des gloses à caractères étymologiques, sémantiques etc.

Nous observons ainsi que l'un des critères qui préside à l'entrée d'un mot dans le dictionnaire est son référencement dans deux registres de langues différents, spécialisé/restreint et courant/standard. L'ancienneté dans la langue pour chaque mot intégré dans *Dicționarul Academiei*

¹¹ « cu cheltuiala Maiestății Sale Regelui Carol I ».

Române est également mise en avant, afin de justifier du caractère historique de cet ouvrage de référence.

Nous pouvons remarquer une évolution dans la démarche, par la renonciation à la traduction en langue française des entrées [C-Î : 8], par la mise en avant des racines, autour desquelles s'articulent ensuite les dérivés et par des explications sémantiques ainsi que des ajouts étymologiques circonstanciés.

Le *Cuvânt-Înainte* constitue un hommage à tous ceux qui ont œuvré pour cet ouvrage érudit et harmonisé résultant des efforts de plusieurs équipes et qui sert de référence à quiconque a à cœur de bien connaître le lexique roumain, dans ses différents registres. Dans sa partie finale, le *Cuvânt-Înainte* du *Dicționar al Limbii Române* (AR 2010) indique : « Notre tâche est de continuer le travail parce qu'un dictionnaire ne se termine jamais » [n. t.]¹² ; ce qui établit un parallèle avec le début de la 9^e édition.

Les ouvrages lexicographiques constituent des témoins de la langue, à un moment donné de son histoire. La langue n'est pas seulement un outil de communication. Elle est le moyen d'expression de la pensée d'une communauté spécifique. Elle constitue son essence et réunit ses locuteurs autour d'un même projet continu d'adaptation au monde alentour, en maintenant ses caractéristiques essentielles. En ce sens, un ouvrage lexicographique est sans fin car chaque mot a sa propre vie et entre en concurrence avec d'autres, au cours de son histoire qui le remettent en question et qui le poussent à avancer.

Par les mots qui vivent dans le lexique et qui sont enregistrés dans les dictionnaires, nous observons également la richesse des formes qui naissent, se composent et évoluent, des acceptions qui varient, sont empruntées ou disparaissent, au gré des contacts et des influences. Les dictionnaires contribuent, à leur niveau, à une bonne compréhension des langues et, par leur visée normative et descriptive, à leur bon usage par la communauté autochtone et allophone.

Referințe bibliografice

ALIGHIERI, Dante. *De vulgari eloquentia*, Paris : Fayard, 2011.

DĂNILĂ, Elena, DĂNILĂ, Andrei. « Tabletă ». In : *Dicționar ilustrat de cuvinte și sensuri recente în limba română* (DICSRLR), București : Editura Litera Internațional, 2011, p. 277.

DIMITRESCU, Florica (coord.), CIOLAN Alexandru, LUPU, Coman, *Dicționar de cuvinte recente* (DCR), ediția a III-a, București: Editura Logos, 2013.

GOURMONT (de), Rémy, *Esthétique de la langue française*, Paris : Mercure de France, 1923.

PAUN, Octav (coord.), *Discursuri de recepție la Academia Română*, București : Editura Albatros, 1980.

¹² « Sarcina noastră este de a continua munca, pentru că un dicționar nu se termină niciodată ».

- PUȘCARIU, Sextil (coord.), *Dicționarul limbii române*, întocmit și publicat după îndemnul și cu cheltuiala Maiestății Regelui Carol I, Tomul I, partea I, A-B, București : Editura Socec & Comp. și C. Sfetea, 1913 [AR 1913].
- REY, Alain, *Mille ans de langue française, Histoire d'une langue*, Paris : Perrin, 2007.
- ROSETTI, Alexandru, CAZACU Boris, ONU Liviu, *Istoria limbii române literare, I, De la origini până la începutul secolului al XIX-lea*, București : Editura Minerva, 1961.
- ROBERT, Paul, Robert (Le), *Dictionnaire historique de la langue française*, 2 tomes, Paris : Éditions Robert, 1995.
- SALA Marius, MIHĂILĂ, Gheorghe, BUSUIOC, Monica (coords), *Dicționarul limbii române*, ediție anastatică după *Dicționarul limbii române* (DA) și *Dicționarul limbii române* (DLR), vol. I-XIX, București : Editura Academiei Române, 2010 [AR 1913].
- SECHE, Mircea, *Schiță de istorie a lexicografiei române*, vol. I-II, București : Editura Științifică, 1966, 1969.
- STOICHIȚOIU-ICHIM, Adriana, *Vocabularul limbii române actuale. Dinamică, influențe, creativitate*, București : Editura All Educational, 2001.
- VARIOT, Estelle. « Correspondances étymologiques, lexicales et sémantiques dans le processus de féminisation de noms de profession, métiers et activités dans les sociétés française et roumaine ». In : Adrian Chircu (coord.), *Recherches sur les langues romanes et leurs variétés, Studia Universitatis Babeș-Bolyai. Philologia*, numéro spécial 65 (LXV), nr. 4, Cluj-Napoca, Universitatea Babeș-Bolyai, 2020, p. 401-422.
- VARIOT, Estelle. « La Gramatică românească de Ion Heliade Rădulescu (1828) au regard [des Eléments] de la *Grammaire française*. In : *Philologica Jasyensia*, An XVI, n°2 (32), 2020, p. 211-222.
- VARIOT, Estelle, *Un moment significatif de l'influence française sur la langue roumaine : le dictionnaire de Teodor STAMATI* (Iassy, 1851), tomes I-III, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 1997, 1494 p. (Thèse de Doctorat ; domaine : lexicologie).
- WALTER, Henriette, *L'aventure des langues en Occident : leur origine, leur histoire, leur géographie*, Paris : Robert Laffont, 1994.
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicologiques – CNRTL. [en ligne]. <http://www.cnrtl.fr/> (consulté le 04/04/2022)
- CORNO, Stefano. « Langue originelle et langue vulgaire entre *De vulgari eloquentia* et *Divine Comédie* », La Clé des langues (en ligne), Lyon, ENS de Lyon/DGESCO (ISSN 2107-7029). <http://cle.ens-lyon.fr/italien/langue/les-origines/langue-originelle-et-langue-vulgaire-entre-de-vulgari-eloquentia-et-divine-comedie-> (consulté le 03/04/2022).
- ***, *Dicționar Explicativ al Limbii Române – DEX on line*. [en ligne]. <https://dexonline.ro/> (consulté le 04/04/2022)
- Les neuf Préfaces du Dictionnaire de l'Académie Française - AF Préf. [en ligne]. <https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire/les-neuf-prefaces> (consulté le 04/04/2022).
- La Première édition du Dictionnaire de l'Académie Française dédié au Roi. Lettres A à L. [en ligne]. <https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire-les-neuf-prefaces/preface-de-la-premiere-edition-1694#:~:text=Tous%20ceux%20qui%20ont%20estudi%C3%A9,les%20parler%20%26%20de%20les%20escrire> (consulté le 04/04/2022).
- La 9^e édition du Dictionnaire de l'Académie Française – AF 9. [en ligne]. <https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire/la-9e-edition> (consulté le 04/04/2022).
- La Commission du dictionnaire de l'Académie Française – AF Com. Dict. [en ligne]. <https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire/commission-du-dictionnaire> (consulté le 04/04/2022).
- L'Académie Française. « Statuts et règlement » – AF Statuts. [en ligne]. <https://www.academie-francaise.fr/l'institution/statuts-et-reglements> (consulté le 04/04/2022).
- Dire, ne pas dire – AF Dire ne pas dire. [en ligne]. <https://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire> (consulté le 04/04/2022).

Académie Française. « Missions ». [en ligne]. <https://www.academie-francaise.fr/linstitution/les-missions> (consulté le 04/04/2022).

Académie Française. « Auteur ». [en ligne]. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A3205> (consulté le 09/04/2022).

Academia Română. « Statutul » – AR Statutul. [en ligne]. https://acad.ro/acteNormative/pag_acteNormative.htm (consulté le 04/04/2022).

Legifrance. « Documents administratifs. Dictionnaire de l'Académie française : la 9^e édition. Sérénité à Sommaire ». [en ligne]. <https://www.legifrance.gouv.fr/liste/docAdmin> ; https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=1pes09ByjYooaY5swU9pi4stvrVw7vibSIX3L_C8eE= (consulté le 05/04/2022).